| **Secteur** | **Service / Prestation** | **Compétence** | **Bénéficiaires** | **Évaluation** **de l’aspect vital** | **Planifications** | **Remarques** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Administration | **Exploitation d’un point de rencontre d’urgence (PRU)*** Si les canaux de communication sont indisponibles ou en cas de situations extraordinaires, un PRU est mis en place.
* L’alerte des organisations d’intervention d’urgence est garantie grâce au PRU.
* La transmission d’information est assurée par le biais du PRU.
 | Secteur spécialisé de l’administration communale | Public et accessible à toutes et tous | Vital | Planifications dans le domaine des PRU effectuées :……………………….……………………….………………………. | Alimentation électrique de secours[www.starlink.com](file:///C%3A%5CUsers%5Cusrth0985%5CAppData%5CLocal%5CTemp%5CCMIAXIOMA%5CView_6863f38b164741aaa6e20a013bdf253f%5Cwww.starlink.com) (accès internet)Appareil de traduction indépendant d’InternetCoordination avec l’OCRég/OCCne[Consignes de l’OSSM](https://www.bsm.sid.be.ch/fr/start/themen/bevoelkerungsschutz-zivilschutz/notfalltreffpunkte/gemeindeinformationen.html) |
| Approvision-nement et élimination | **Approvisionnement en eau potable*** L’eau potable est fournie par le réseau d’approvisionnement dans la qualité exigée par le législateur.
* La résolution des dysfonctionnements importants (p. ex. rupture de conduites) s’effectue sans délai.
 | Approvisionnement en eau (communal et/ou régional) | Toutes et tous, sociétés industrielles et artisanales comprises  | Vital | Planifications dans le domaine de l’approvisionnement en eau effectuées au niveau communal et régional : ……………………… | Alimentation électrique de secours [OED | Alimentation en eau](https://www.bvd.be.ch/fr/start/themen/wasser/wasserversorgung.html) |
| Approvision-nement et élimination | **Eaux usées*** Les eaux usées sont éliminées sans restriction par le réseau d’évacuation dans la qualité exigée par le législateur.
* La résolution des dysfonctionnements importants (p. ex. rupture de conduites) s’effectue sans délai.
 | Secteur spécialisé des eaux usées de la commune et les STEP. | Toutes et tous, sociétés industrielles et artisanales comprises  | Vital | Planifications dans le domaine des eaux usées effectuées au niveau communal et régional : ……………………….………………………. | Alimentation électrique de secoursNe pas traiter les eaux usées provoque une pollution des nappes phréatiques et des risques importants pour la santé.[OED | Alimentation en eau](https://www.bvd.be.ch/fr/start/themen/wasser/wasserversorgung.html) |
| Approvision-nement et élimination | **Déchets*** L’élimination des déchets fonctionne de manière illimitée ou au moins 1x par semaine dans la zone de collecte dans la qualité exigée par le législateur.
* Les lieux de collecte des matériaux réutilisables sont exploités selon le plan d’intervention.
* Les décharges sauvages sont enlevées.
* L’incinération des déchets et/ou la décharge sont assurées selon les dispositions légales.
 | Secteur spécialisé des déchets de la commune et usines d’incinération des ordures ménagères | Toutes et tous, sociétés industrielles et artisanales comprises, dans la mesure où la commune ne se charge pas elle-même de l’élimination. | Vital | Planifications dans le domaine des déchets effectuées au niveau communal et régional : ……………………………………………….……………………….………………………. | Alimentation électrique de secoursLes décharges sauvages provoquent une pollution des nappes phréatiques et des risques importants pour la santé.[OED | Déchets](https://www.bvd.be.ch/fr/start/themen/abfall.html) |
| Énergie | **Approvisionnement en électricité*** L’énergie électrique est à disposition des bénéficiaires de manière illimitée (sauf prescription de rang supérieur en cas de pénurie)
* La résolution de pannes importantes s’effectue dans un délai utile.
 | Approvisionnement en électricité aux niveaux communal et régional | Toutes et tous, sociétés industrielles et artisanales comprises | Vital | Planifications dans le domaine de l’électricité effectuées aux niveaux communal et régional : ……………………….………………………. | Alimentation électrique de secours |
| Énergie | **Approvisionnement en gaz*** Le gaz est à disposition des bénéficiaires de manière illimitée (sauf prescription de rang supérieur en cas de pénurie).
* La résolution de pannes importantes s’effectue dans un délai utile.
 | Approvisionnement en gaz aux niveaux communal et régional | Toutes et tous, sociétés industrielles et artisanales comprises  | Vital | Planifications dans le domaine de l’approvisionnement en gaz effectuées : ……………………….………………………. |  |
| Énergie | **Approvisionnement en chaleur*** L’énergie calorifique est à disposition des bénéficiaires de manière illimitée.
* La résolution de pannes importantes s’effectue dans un délai utile.
 | Prestataires d’approvisionnement en chaleur dans la commune  | Toutes et tous, sociétés industrielles et artisanales comprises  | Vital | Planifications dans le domaine de l’approvisionnement en chaleur effectuées : ………………………. |  |
| Informatique et téléphonie | **Informatique et téléphonie*** Maintenir les infrastructures et applications TIC critiques pour les affaires
* Garantir l’accès aux données et un nombre minimal de postes de travail et imprimantes fonctionnels même en cas d’urgence/d’événement extraordinaire
* Maintenir la téléphonie
* Garantir un support minimal
 | Secteur spécialisé des services informatiques | Administration, politique et OCRég/OCCne et autres organisations assurant l’approvisionnement de base de la population | Vital | Planifications effectuées dans le domaine de l’informatique et de la téléphonie : ……………………….………………………. | Alimentation électrique de secoursConnexion Internet Starlin (aussi en relation avec le PRU) |
| Transports | **Réseau routier** * Les axes routiers sont à disposition de tous les usagers sans restriction (accessibilité à pied ou en véhicule, sécurité, flux du trafic, évacuation de l’eau, etc.).
* Le service hivernal est assuré, le cas échéant en mettant la priorité sur les axes principaux.
* La résolution des dysfonctionnements importants s’effectue dans un délai utile.
 | Secteur spécialisé de l’entretien des routes de la commune et inspection de la voirie du canton | Public, accessible pour toutes et tous  | Vital | Planifications dans le domaine du réseau routier effectuées aux niveaux communal et régional : ……………………….……………………….………………………. |  |
| Transports | **Transports publics*** Les transports publics (bus, tram, train, prestataires régionaux, etc.) circulent selon l’horaire.
 | CFFBLSBuslandCar PostalPrestataires régionaux | Passagères et passagers  | Vital | Liste de contrôle et planifications des prestataires | [Perturbations du trafic ferroviaire](https://www.sbb.ch/fr/horaire/informations-du-trafic-ferroviaire/situation-exploitation.html) |
| Sécurité publique | **Sapeurs-pompiers*** Le mandat légal de base (sauver, tenir, protéger, éteindre) est rempli dans 80 % des cas dans le délai d’intervention prescrit (10’/15’).
* L’entrée en service est assurée même en cas de panne des moyens de communication ordinaires.
 | Secteur spécialisé des sapeurs-pompiers | Toutes et tous, dans la zone d’intervention | Vital | Planifications effectuées dans le domaine des sapeurs-pompiers : ……………………….……………………….………………………. | Alimentation électrique de secours[myfeuerwehr Canton de Berne](https://myfeuerwehr.ch/organisation/feuerwehren) |
| Sécurité publique | **Protection civile*** Prestations selon les bases légales fédérales et cantonales et le profil de prestations de l’organisation PC
* Soutien à la mise en place et à l’exploitation du poste de commandement de l’OCRég/OCCne, et le cas échéant du PRU
 | Secteur spécialisé de la protection civile | Toutes et tous, dans la zone d’intervention | Vital | Planifications effectuées dans le domaine de la protection civile : ………………………. |  |
| Sécurité publique | **Tâches de police communale*** Prestations fournies par la Police cantonale selon le contrat de ressources (si existant)
* Assurer le calme et l’ordre
* Assurer l’exploitation des infrastructures (stationnement public, sécurité routière, etc.)
 | Secteur spécialisé de la police communale / sécurité publique | Toutes et tous, dans la zone d’intervention | Vital | Planifications effectuées dans le domaine des tâches de police communale : ………………………. |  |
| Santé | **Inhumations*** Assurer le recensement des décès et l’organisation des inhumations
* Assurer les inhumations dans les délais légaux ou prescrits
* Assurer l’exploitation du crématoire
 | Secteur spécialisé de la santé / des inhumations | Citoyennes et citoyensÉglises nationales et autres organisations religieuses | Vital | Planifications effectuées dans le domaine des inhumations : ……………………….………………………. | Alimentation électrique de secours |
| Autorités et administration | **Conduite*** Garantir une capacité d’intervention durable et assurer l’activité de conduite politique
* Garantir une capacité d’intervention durable et assurer l’activité de l’OCRég/OCCne
* Garantir une capacité d’intervention durable et assurer l’activité des services administratifs
 | Secteur spécialisé de la MairieSecteur spécialisé de la sécurité publiqueTous les services administratifs | Conseil communal (exécutif) Conseil de ville (législatif)CommissionsCitoyennes et citoyensOrganisations partenairesOCRég/OCCne  | Vital | Planifications effectuées dans ce domaine : ……………………….……………………….……………………….……………………….………………………. | Alimentation électrique de secoursMise en place d’un poste de commandement / d’une salle de rapport pouvant être utilisé/e – en fonction de la situation – aussi par les différents organes et organismes en alternance |
| Autorités et administration | **Services des habitants*** Garantir une capacité d’intervention durable et assurer les activités
* Assurer les annonces d’arrivées et de départs, les mutations en cas de naissances et de décès, etc., afin d’assurer le contrôle des citoyennes et citoyens présents sur le territoire.
* Assurer le flux d’informations en tant que source d’information importante pour tous les autres services et organismes
 | Secteur spécialisé des services des habitants | Conseil municipal (exécutif) Conseil de ville (législatif)CommissionsCitoyennes et citoyensOrganisations partenairesOCRég/OCCneCantonConfédération | Vital | Planifications effectuées dans ce domaine : ……………………….……………………….……………………….………………………. | Alimentation électrique de secoursSuppression dès que le PRU est en fonction / transfert de la tâche centrale des services des habitants au PRU |
| Sécurité sociale et prise en charge | **Services sociaux*** Garantir une capacité d’intervention durable et assurer les activités
* Assurer la prise en charge et l’approvisionnement (couverture des besoins vitaux) de la clientèle dans les domaines de l’aide sociale et de la protection de l’adulte et de l’enfant (trafic de paiements, au besoin remise d’argent liquide)
* Assurer les offres des partenaires liés par une convention de prestations dans le domaine du logis/de l’hébergement
 | Secteur spécialisé des affaires sociales | Clientèle | Vital | Planifications effectuées dans ce domaine : ……………………….……………………….……………………….……………………….………………………. |  |
| Sécurité sociale et prise en charge | **Agence AVS*** Garantir une capacité d’intervention durable et assurer les activités
* Traiter les dossiers AVS, PC, allocations familiales et annonces APG
 | Secteur spécialisé de l’agence AVS | Personnes retraitéesBénéficiaires de prestations complémentairesBénéficiaires d’allocations familialesBénéficiaires d’allocations pour pertes de gain | Vital | Planifications effectuées dans ce domaine : ……………………….………………………. |  |
| Sécurité sociale et prise en charge | **Crèches (communales)*** Prise en charge de tous les enfants en bonne santé bénéficiant d’un contrat
* Prise en charge ambulatoire en cas d’urgences
 | Secteur spécialisé de l’accueil des enfants | Enfants et parents | Vital | Planifications effectuées dans ce domaine : ………………………. | Pas de responsabilité pour les crèches privées  |
| Formation et scolarité | **École obligatoire (de la 1H à la 11H)*** Maintenir un fonctionnement minimal des écoles et la prise en charge des enfants (écoles à journée continue) en étroite relation avec le canton, responsable de la fermeture des écoles
 | Secteur spécialisé de la formation | EnfantsParents et représentants légauxCorps enseignantConductrices et conducteurs de bus scolairesConcierges | Vital | Planifications effectuées dans ce domaine : ………………………. | Le secondaire II relève de la compétence du canton.  |
| Ressources humaines et financières | **Finances / gestion des liquidités*** Les salaires et les indemnités sont payés.
* La gestion de la trésorerie est assurée.
* Les factures sont payées à temps.
* Les tâches importantes dans le domaine des finances et du personnel (mutations, etc.) sont assurées.
 | Secteur spécialisé des finances et du personnel | Collaboratrices et collaborateurs Services administratifsEntreprises artisanalesOrganisations partenairesOCRég/OCCneEntreprises artisanales et prestataires | Vital | Planifications effectuées dans ce domaine : ………………………. |  |
| Communication | **Information** * Assurer la communication stratégique et politique (p. ex. analyse et informations concernant la cause de l’événement, la portée politique ou financière, ou la prévention d’événements risquant de survenir)
* Assurer la communication par les services compétents (organisations d’intervention d’urgence, OCRég/OCCne, etc.) concernant les événements ou les directives en matière de comportement.
 | Secteur spécialisé de la communicationOCRég/OCCne ou organisations d’intervention d’urgence | Public au sens largeMédiasMilieux politiquesAdministrationOCRég/OCCne/OCAA/OCCant | Vital | Planifications effectuées dans ce domaine : ……………………….……………………….……………………….……………………….……………………….………………………. |  |
| Logistique | **Logistique*** Assurer la livraison des produits nécessaires à l’exploitation (vitaux) pour les services administratifs et les organisations
* Assurer l’exploitation d’urgence de la station-service définie (avec alimentation électrique de secours) pour l’essence et le diesel / définir la quantité minimale de remplissage
 | Service logistique et autres services administratifsOCRég/OCCne  | Ensemble de l’administrationEnsemble de l’exploitation administrative Sapeurs-pompiersProtection civileApprovisionnement et éliminationServices externes tels que les soins à domicile, etc. | Vital | Planifications effectuées dans ce domaine : ……………………….……………………….……………………….……………………….………………………. | Alimentation électrique de secours |
| Immobilier | **Immobilier (communal)*** Assurer la gestion immobilière
* Assurer l’exploitation et l’entretien des bâtiments
* Garantir la sécurité
 | Secteur spécialisé de l’immobilier  | LocatairesUtilisatrices et utilisateurs Fournisseurs | Vital | Planifications effectuées dans ce domaine : ………………………. |  |